

Thème 2: Histoire et mémoires



Yad Vashem (יד ושם, *un monument et un nom*) est un mémorial israélien situé à Jérusalem, construit en mémoire des victimes juives de la Shoah perpétrée par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale.

Thème 1: Faire la guerre, faire la paix: formes de conflits et modes de résolutions

Introduction

Pourquoi l'histoire est différente de la mémoire ? Comment sont apparues les notions de crimes de masse ? Quel est le lien entre histoire, mémoire et justice

Axe 1: Histoire et mémoires des conflits

Comment réconcilier les différentes mémoires, souvent concurrentes, d'un même conflit ?

Jalon 1 : Comment, depuis 100 ans, les historiens, ont-ils analysé les responsabilités dans le déclenchement de la Première guerre mondiale ?

Jalon 2 : Pourquoi les mémoires de la guerre d'Algérie sont-elles difficiles à réconcilier ? Comment l'histoire de ce conflit a-t-elle évolué ?

Axe 2 : Histoire, mémoire et justice

Comment la justice peut-elle répondre au besoin d'apaisement des mémoires après des crimes de masse ?

Jalon 1 : Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a-t-il permis de lutter contre l'impunité des crimes de masse et de réconcilier les populations ?

Jalon 2 : Dans quelle mesure la justice traditionnelle exercée par les tribunaux locaux gacaca a-t-elle pallié les insuffisances du tribunal international TPIR ?

OTC: conflits régionaux au Moyen Orient

Comment l'histoire du génocide des Juifs et des Tsiganes s'inscrit-elle dans la mémoire collective ?

Jalon 1: Suite aux procès de Nuremberg, comment les sociétés ont-elles jugés les crimes commis durant la Seconde Guerre mondiale ?

Jalon 2: Comment la mémoire collective du génocide des juifs et des Tsiganes s'incarne-t-elle en Europe à travers des lieux de mémoire ?

Jalon 3: Comment transmettre la mémoire de la Shoah à travers la culture: littérature, cinéma, bande dessinée, etc ?

Thème 1: Faire la guerre, faire la paix: formes de conflits et modes de résolutions

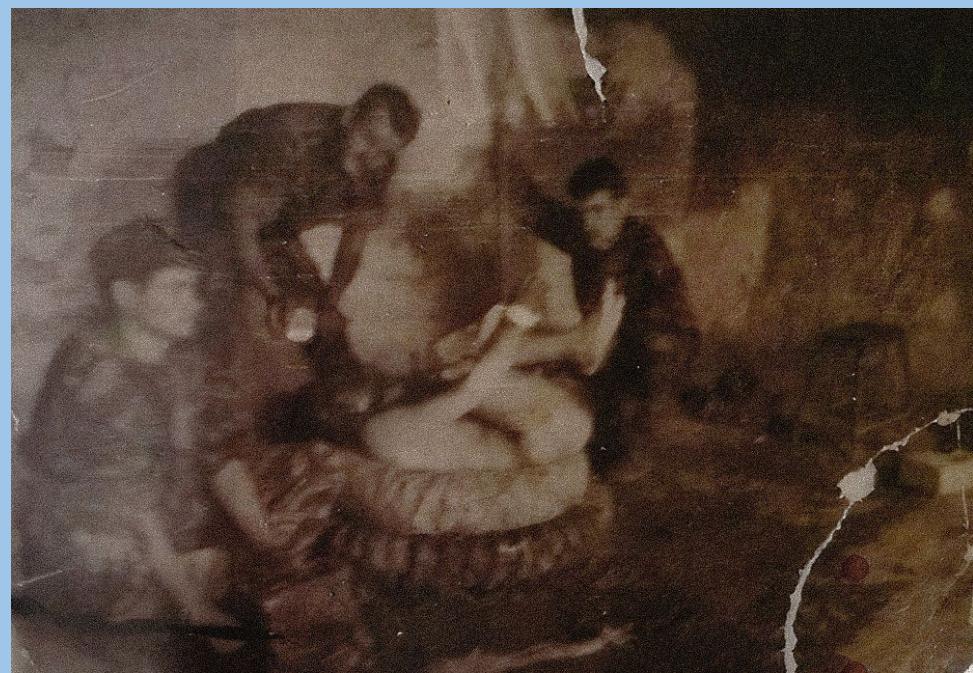
Axe 1: Histoire et mémoires des conflits

Axe 1: Histoire et mémoires
des conflits

Comment réconcilier les différentes mémoires, souvent concurrentes, d'un même conflit ?

Jalon 1 : Comment, depuis 100 ans, les historiens, ont-ils analysé les responsabilités dans le déclenchement de la Première guerre mondiale ?

Jalon 2 : Pourquoi les mémoires de la guerre d'Algérie sont-elles difficiles à réconcilier ? Comment l'histoire de ce conflit a-t-elle évolué ?



Un Algérien est plongé dans l'eau et torturé par l'armée française avec de l'électricité, tandis que deux pneus servent de récipient (1961).

La bête féroce sent venir la faim. Editions UNCE Paris. Carte postale illustrée signée Wada

Thème 2: Histoire et mémoires

Introduction: Histoire et mémoires, histoire et justice

- I. Les notions d'histoire, de mémoire
- II. Caractériser les crimes de grande échelle
- III. Histoire, mémoire et justice

Axe 1: Histoire et mémoires des conflits

- I. Un débat historique: les origines de la 1ere GM
- II. Mémoires et histoire d'un conflit: la guerre d'Algérie
- III. Histoire et mémoires des conflits

Axe 2: Histoire, mémoire et justice

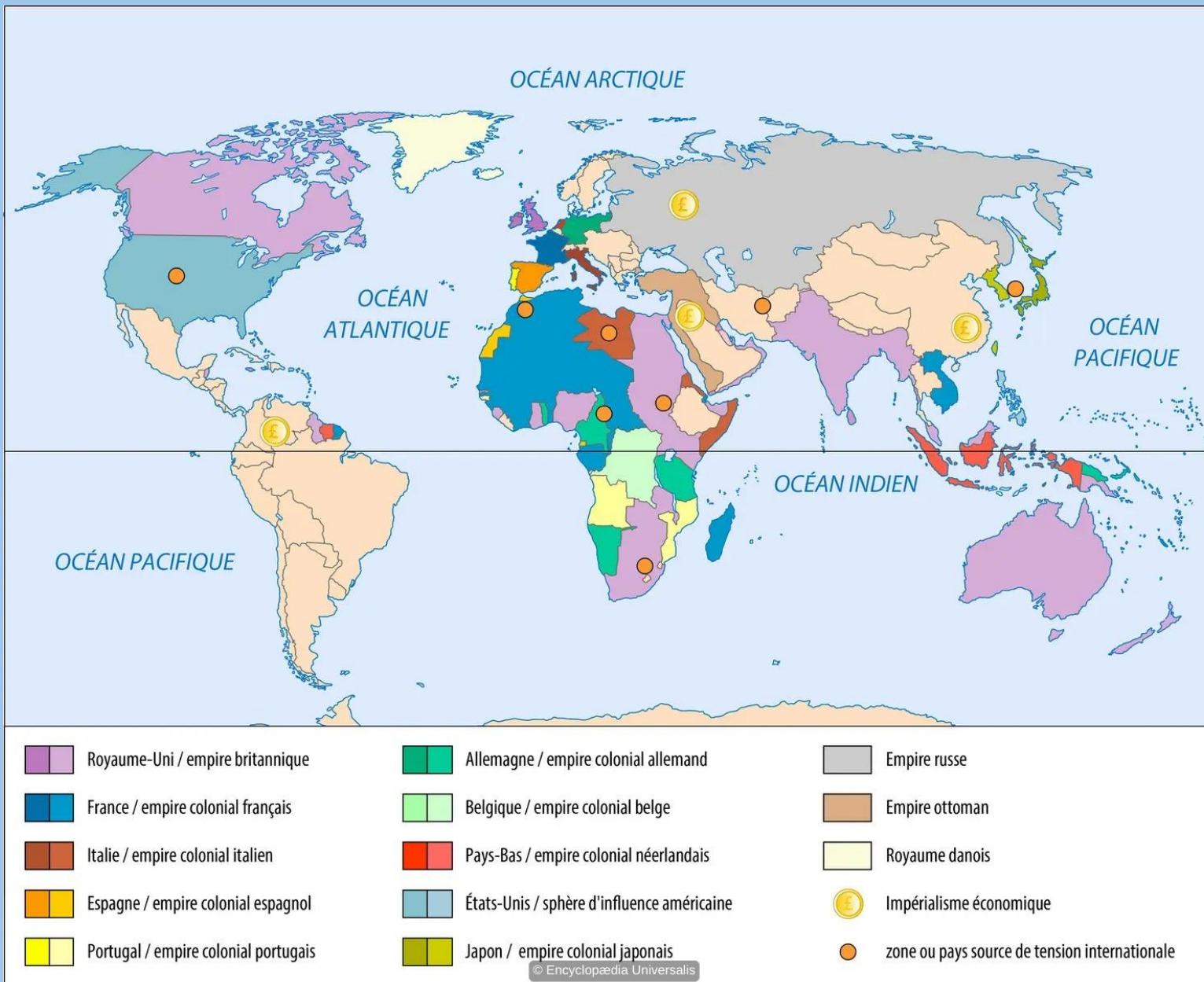
- I. Des crimes hors du commun
- II. Des tribunaux d'exception pour des crimes d'exception
- III. Justice, histoire et mémoires après les crimes de masse

Objet conclusif: Le génocide des Juifs et Tsiganes

- I. Juger les crimes nazis après Nuremberg
- II. Lieux de mémoire des génocides des Juifs et Tsiganes
- III. Le génocide à travers la culture

Thème 2: Histoire et mémoires

A. L'europe et le monde en 1914



La cause de la Première Guerre mondiale ?

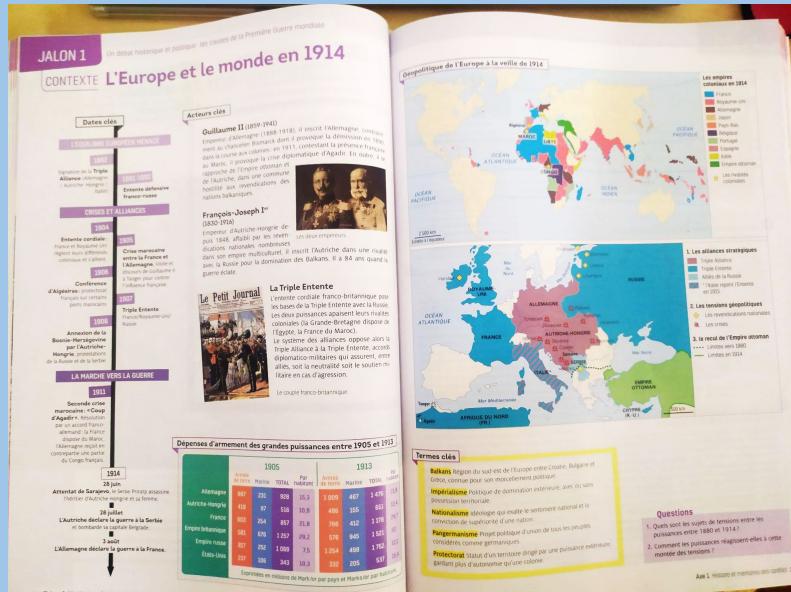


Thème 2: Histoire et mémoires

A. L'europe et le monde en 1914

Étudiez les documents des pages 202 et 203 du manuel et utilisez les pour démontrer les quatre affirmations suivantes:

- L'une des causes de la Guerre Mondiale est le **nationalisme**
- L'une des causes de la première Guerre Mondiale est l'**impérialisme**
- L'une des causes de la première Guerre Mondiale est le **militarisme**
- L'une des causes de la première Guerre Mondiale est le **système d'alliances**



- le déclenchement

A l'issue du conflit, les responsabilités sont clairement énoncées.

Article 42 : Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres à l'est de ce fleuve.

Article 43 : Sont également interdits, dans la zone définie à l'article 2, l'entretien ou le rassemblement de forces armées [...].

Article 51 : Les territoires cédés à l'Allemagne, en vertu des Préliminaires de paix signés à Versailles le 26 février 1871 et du Traité de Francfort du 10 mai 1871, sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918.

Article 160 : L'armée allemande ne pourra dépasser 100 000 hommes.

Article 173 : Tout service militaire est aboli.

Article 198 : Les forces militaires ne pourront comprendre aucune aviation.

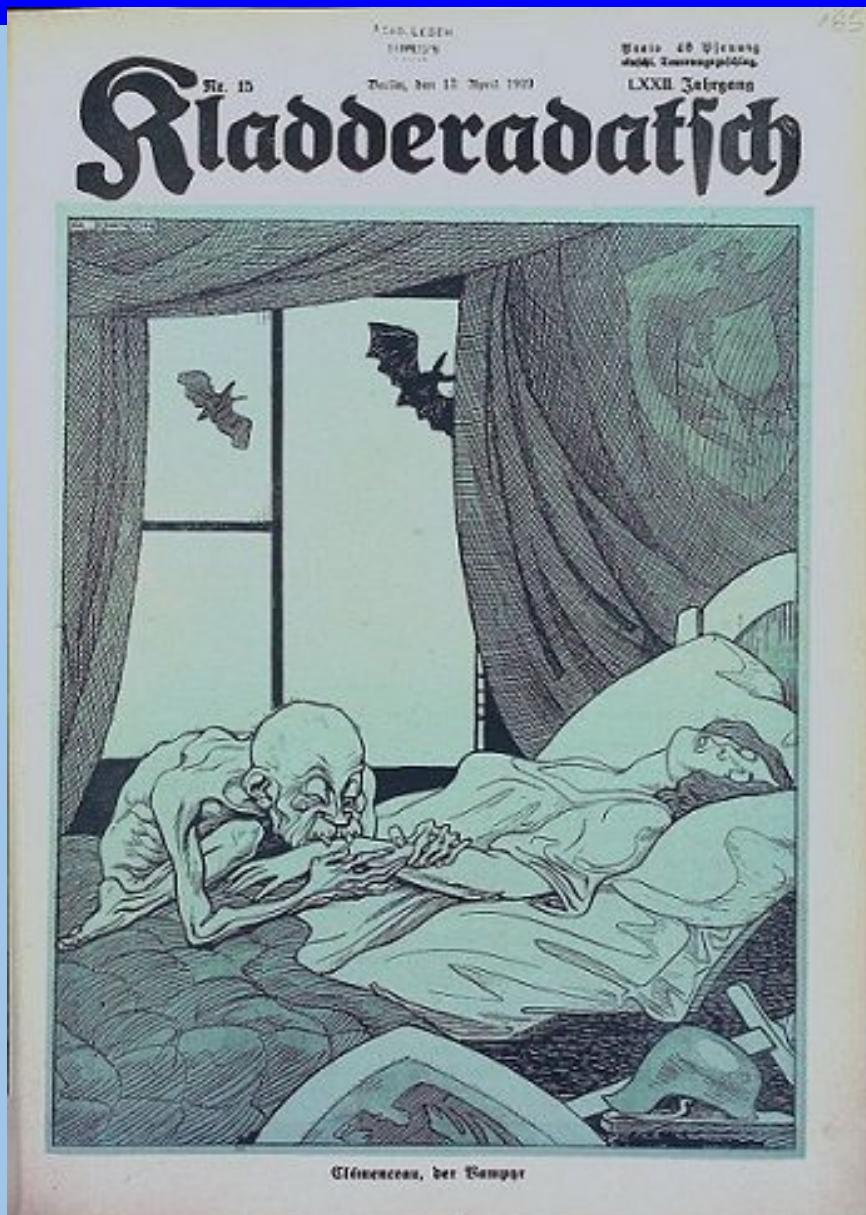
Article 231 : Les Gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les Gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.

Article 232 : Les gouvernements alliés exigent [...] et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des alliés et à ses biens.

Le traité de Versailles, 28 juin 1919

Même si l'Allemagne conteste rapidement ce point de vue.

Thème 2: Histoire et mémoires



« Clémenceau le vampire »
Kladderadatsch, 13 avril 1919



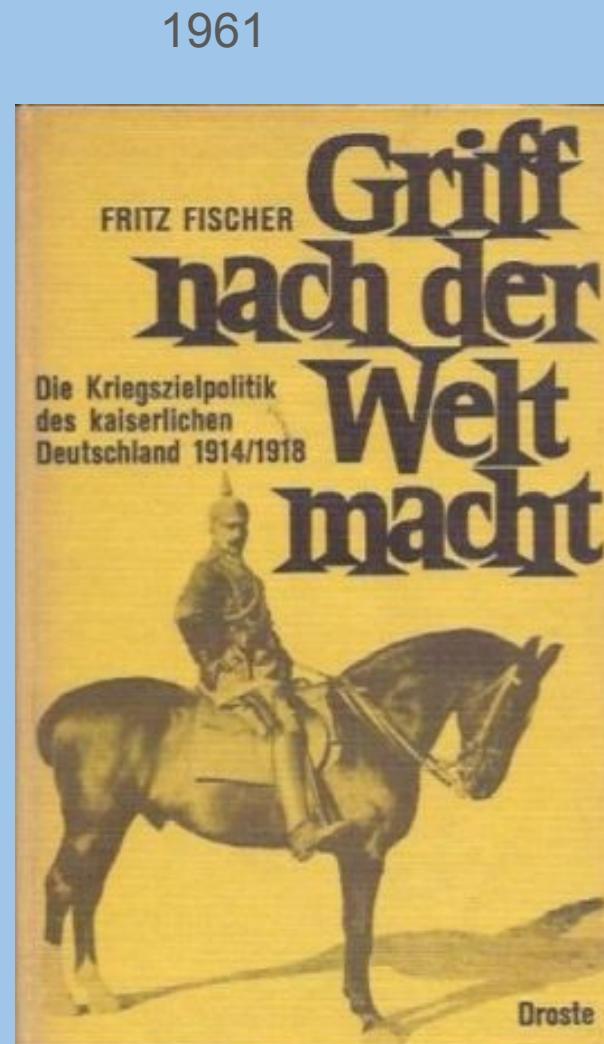
L'Allemagne et l'Entente : une scène de pillage, 1920

Thème 2: Histoire et mémoires

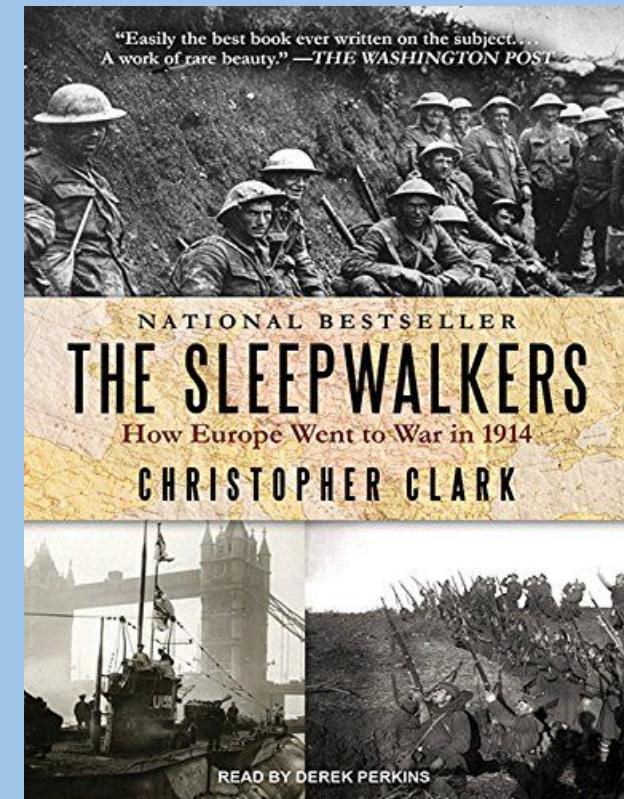
B. L'enjeu politique face aux divisions des historiens



1933



1961



2013

Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale

« L'Histoire n'est pas une Cour de Cassation, mais un pauvre petit juge d'instruction, perpétuellement occupé à réviser ses dossiers et à recommencer ses enquêtes »

Jules Isaac, 1933, *Un débat historique, 1914, le problème des origines de la guerre*

Thème 2: Histoire et mémoires

Introduction: Histoire et mémoires, histoire et justice

- I. Les notions d'histoire, de mémoire
- II. Caractériser les crimes de grande échelle
- III. Histoire, mémoire et justice

Axe 1: Histoire et mémoires des conflits

- I. Un débat historique: les origines de la 1ere GM
- II. Mémoires et histoire d'un conflit: la guerre d'Algérie
- III. Histoire et mémoires des conflits

Axe 2: Histoire, mémoire et justice

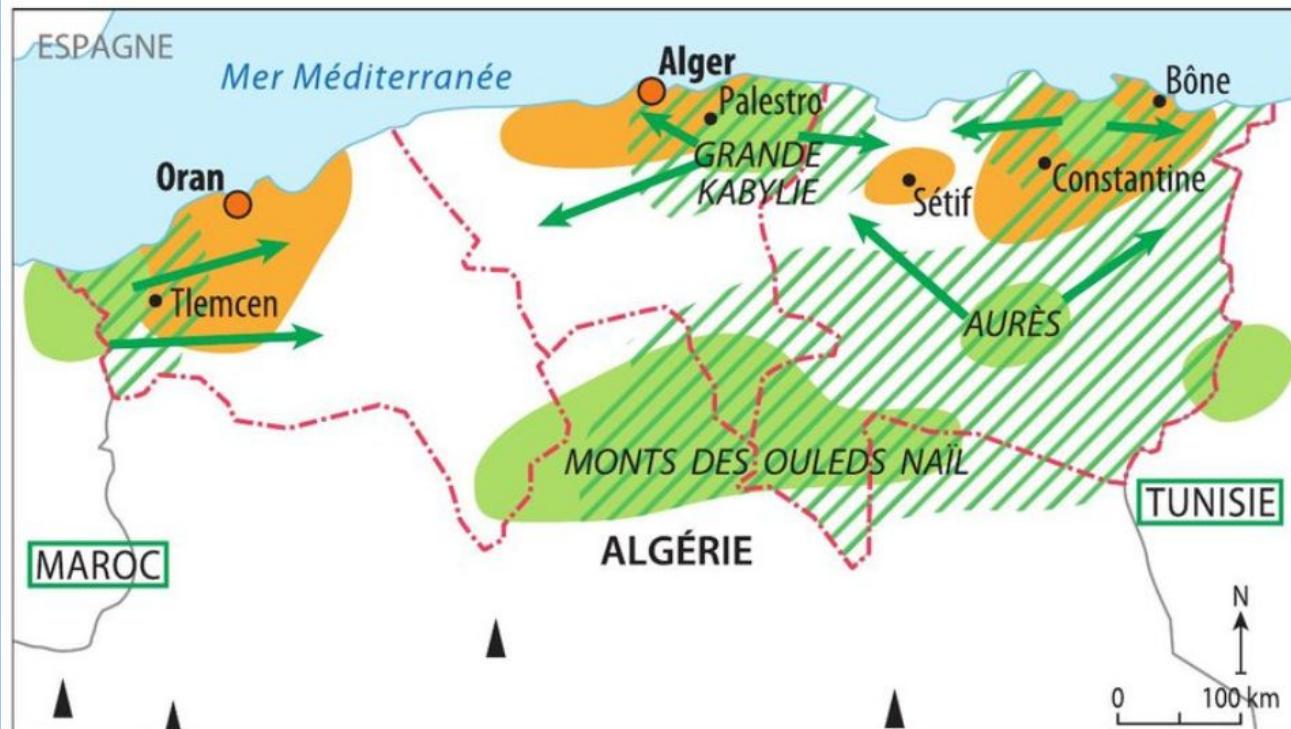
- I. Des crimes hors du commun
- II. Des tribunaux d'exception pour des crimes d'exception
- III. Justice, histoire et mémoires après les crimes de masse

Objet conclusif: Le génocide des Juifs et Tsiganes

- I. Juger les crimes nazis après Nuremberg
- II. Lieux de mémoire des génocides des Juifs et Tsiganes
- III. Le génocide à travers la culture

Thème 2: Histoire et mémoires

A. Histoire de la guerre d'Algérie



Les enjeux de l'Algérie française

- un statut spécifique : 3 départements français
- population européenne > à 10 %
- des villes en majorité européennes
- des ressources (pétrole du Sahara) et des espaces stratégiques (essais nucléaires)

Le mouvement indépendantiste

- foyers des mouvements indépendantistes FLN et MNA
- expansion de l'insurrection
- population acquise à la rébellion au printemps 1956
- soutien des pays voisins, indépendants depuis 1956

Termes clés

Appelé du contingent Soldat non professionnel effectuant son service militaire en Algérie (jusqu'à 22 mois).

Archives Ensemble de documents conservés. Les archives publiques des États sont classées et consultables selon des dispositions légales.

Fellagha Combattant pour l'indépendance.

Harki Soldat algérien supplétif de l'armée française.

IV^e République Régime politique français de 1946 à 1958. Marqué par l'instabilité des gouvernements et la crise algérienne, c'est un régime parlementaire qui limite le pouvoir de l'exécutif, ce qui provoque le refus du général de Gaulle d'y participer.

Pied-noir/Rapatrié Français d'Algérie.

V^e République Régime politique français depuis 1958, voulu par le général de Gaulle lors de son retour en politique. Sa Constitution renforce le pouvoir exécutif (régime semi-présidentiel).

Thème 2: Histoire et mémoires

A. Histoire de la guerre d'Algérie



Origines



ALGER vers 1950

1950, ALGERIE, PRES ALGER, VILLAGE INDIGENE, OASIS



Massacres de Sétif

On estime à 20.000 ou 35.000, le nombre d'Arabes algériens massacrés en sept semaines dans le Nord-est algérien entre mai et juin 1945

Thème 2: Histoire et mémoires

A. Histoire de la guerre d'Algérie



La Toussaint rouge 1954



GUERRE D'ALGÉRIE

The front page of *France-Soir* from November 2, 1954, features a large, bold headline: "BRUSQUE FLAMBÉE TERRORISTE EN ALGÉRIE". Below it, a sub-headline reads: "C'est en larmes que ces deux mères anglaises ont dû échanger leurs deux bébés pour 24 heures". An inset photograph shows two women, identified as English mothers, holding their babies. The text explains they had to swap babies for 24 hours due to a kidnapping. Another headline on the right side reads: "Avions et bateaux partis de New-York, des Bermudes de Terre-Neuve et des Açores recherchent un Superconstellation de la marine américaine disparu en-dessous de l'Atlantique avec 42 personnes à bord". The page also includes a map of North Africa and a small sidebar about a plane crash in Algeria.

<https://youtu.be/XonOLS-weaY?si=FwCLLQCLZn3WNJfH>

Thème 2: Histoire et mémoires

A. Histoire de la guerre d'Algérie

L'ÉCHO D'ALGER
13 AOÛT 1955

Visant Constantine, Philippeville et de nombreux centres du Nord constantinois

Un sanglant mouvement insurrectionnel déclenché samedi à midi est écrasé en quelques heures

800 rebelles avaient entraîné avec eux plus de 3.000 fellahs fanatisés. Les forces de l'ordre mises en état d'alerte ont réagi avec rapidité et efficacité

PHILIPPEVILLE et sa région ont vécu des heures horribles

Devant l'assaut des rebelles-fanatisés

Les parachutistes ont rétabli la situation

475 cadavres de hors-la-loi dénombrés. 800 prisonniers. 64 morts de l'ordre. 120 blessés. 120 blessés.



20 août 1955
Massacre du Constantinois

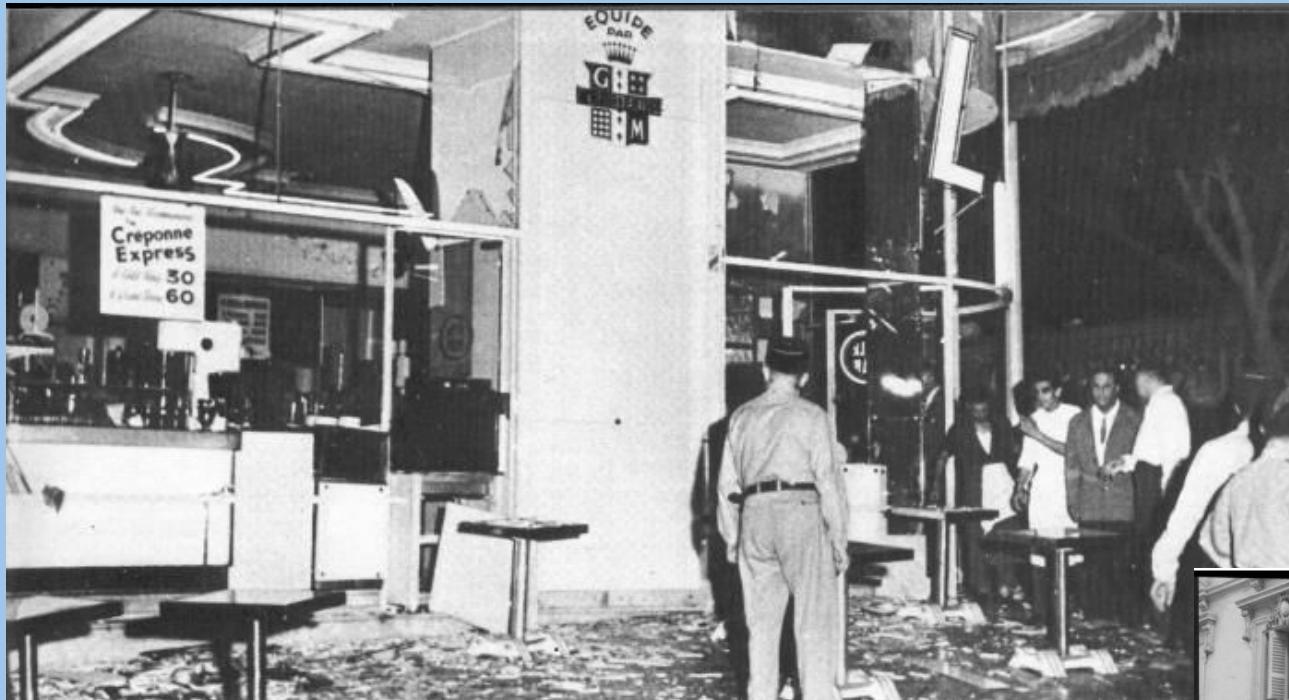
L'escalade 1955-1958

Mobilisation du contingent



Thème 2: Histoire et mémoires

A. Histoire de la guerre d'Algérie



Attentat du Milk Bar
Septembre 1956

Manifestation lors de l'enterrement des
victimes de l'attentat du casino de la
Corniche
9 juin 1957



Thème 2: Histoire et mémoires

A. Histoire de la guerre d'Algérie



**Faites le
grand concours
de *ELLE*...**

France-soir
LE SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS VENDANT PLUS D'UN MILLION
Sommaire du 17 Mai 1958
20 fr.

AU TROISIÈME JOUR DU COUP DE FORCE INSURRECTIONNEL D'ALGER

Etat d'urgence en France pour 3 mois

propose le Président Pflimlin à l'Assemblée nationale

Sputnik III lancé par l'U.R.S.S. reviendrait sur terre

Bombes à Beyrouth : 10 morts, 55 blessés

Martine Carol : « Je me sépare de mon mari »

METEO : Vent et pluie

(par cette mesure le gouvernement pourrait

- Assigner à résidence
- Fermier cafés, cinémas, théâtres
- Se faire remettre les armes)

NOMBREUSES RÉACTIONS POUR ET CONTRE APRÈS LA DÉCLARATION DE GAULLE :

« Je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République »

Menace de grève générale des syndicats CGT, FO, CFTC

- Dissolution de ligues d'extrême-droite et nombreuses perquisitions
- Tout départ d'avion ou de bateau vers l'Algérie est suspendu
- M. Guy Mollet est devenu vice-président du Conseil

Le coup d'Etat et le retour du général

Le général Massu en 1958

Charles de Gaulle à Alger, Juin 1958



A. le matin des révolutionnaires contre Nixon
LES ÉTATS-UNIS menacent d'intervenir militairement au Venezuela

L'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

MERCREDI 16 MAI 1962

ALERTE AU FASCISME ! COUP DE FORCE A ALGER

où le général Massu et les ultras occupent les bâtiments officiels et adressent un ultimatum au Président de la République

La Croix

DERNIÈRE ÉDITION PARIS

COUP D'ETAT MILITAIRE A ALGER

DIRIGÉ PAR LES GÉNÉRAUX SALAN, CHALLE, JOUHAUD ET ZELLER

DES UNITÉS DE PARAS OCCUPENT LES BÂTIMENTS PUBLICS

MM. Morin, Barde et le général Gamblin sous surveillance

LES CHEFS DU PUTSCH PROCLAMENT L'ETAT DE SIÈGE ET CRÉENT UN TRIBUNAL MILITAIRE SPECIAL

Oussou et Constantine ne suivent pas le mouvement



Allocution du 23 avril 1961

La résistance de certains Français

Thème 2: Histoire et mémoires

A. Histoire de la guerre d'Algérie



Signature des Accords d'Evian le 18 mars 1962 à l'Hôtel du Parc à Évian-les-Bains.

La fin

De Gaulle
Accords Evian 1962

Thème 2: Histoire et mémoires

B. Mémoires de la guerre d'Algérie

Pourquoi est-il difficile de réconcilier les mémoires de la guerre d'Algérie ?

L'escalade de la violence

A partir de 1954 les positions se radicalisent et le conflit devient de plus en plus violent. L'armée française fait appel aux appels à partir de 1954. Le FLN met en œuvre une politique de terreur qui déstabilise l'armée et conduit à des pratiques de plus en plus violentes et contraires au droit de la guerre.



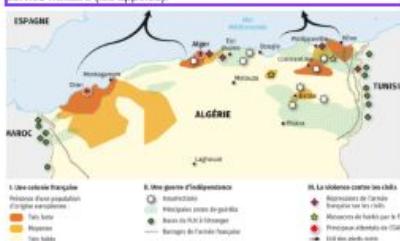
Un sanglant mouvement insurrectionnel déclenché samedi à midi est écrasé en quelques heures

800 révoltés avaient attaqué avec des armes de feu dans la nuit et l'aube ont réagi avec rapidité et efficacité

En août 1956, les indépendantistes du FLN déclenchent une série d'attaques contre des clous et des musulmans accusés de collaboration dans le constantinois. En représailles, l'armée et les clous français déclenchent des massacres dans les populations musulmanes. Au total, selon Benjamin Stora, 171 Européens civils ont été tués, et près de 10 000 musulmans

Une guerre asymétrique et multiforme

Face à la guérilla de l'ALN (armée du FLN), l'armée recrute des Algériens (les « harkis ») et mobilise les jeunes Français effectuant leur service militaire (les appelés).



La violence en héritage ?

Le 3 juillet 1962, le général de Gaulle reconnaît officiellement l'indépendance de l'Algérie. Ces accords historiques marquent officiellement un terme à huit ans d'affrontements entre près de 130 000 moudjahidines (combattants indépendantistes) et une armée française qui compta jusqu'à 400 000 hommes sur le territoire algérien. Toutefois, « l'Algérie plonge dans une période de violence extrême », explique l'historienne Sylvie Thénault. Elle souligne notamment le massacre des harkis, les violences commises par l'OAS (Organisation armée secrète) et par les groupes armés algériens. Une lutte de pouvoir éclate aussi entre les chefs du FLN, opposant le GPRAL, présidé par Ben Khedda, et le bureau politique, dirigé par Ben Bella.



Les attentats du Milk Bar et de la Cafeteria 1956
Le Milk Bar est un glacier réputé et fréquenté par des enfants revenant de la plage. Le dimanche 30 septembre 1956 est le dernier jour des vacances scolaires, il y a beaucoup de monde, des jeunes gens et des familles avec leurs enfants. L'explosion a lieu à 18 h 35. Trois jeunes femmes sont tuées, 60 personnes sont blessées dont de nombreux enfants. Douze personnes doivent être amputées. Les bombes ont été posées par deux femmes du FLN : Djamilia Bouhired et Zohra Drif

La difficile mission de gagner les coeurs

« On avait une mission, pacifier l'Algérie, non pas par la paix des cimetières, mais par la paix du cœur. Nous, jeunes soldats, ainsi que nos cadres, on l'avait compris. Qu'il y ait eu des bavures, c'est incontestable, mais l'esprit qui régnait, c'était la pacification par la conquête des coeurs. ... On dit que l'armée française faisait régner la terreur là-bas. Je crois que ce n'était pas vrai. On avait une mission humanitaire qu'on a essayé d'appliquer. On était pas préparés à cela, mais le cœur y était. On était vraiment dépourvu de tout sentiment raciste, de tout sentiment de haine. Ce qui n'empêche pas que, quand on attrapait un soldat, on lui laissait son compte joyeusement, un type qui avait massacré, torturé, mutilé, il n'avait pas à compter sur notre pitié... »
Jean-Marie Berger, interview 473, par Agnès Mascaras.



Image du film Algérie, la guerre des appels

Plan global et prise de note sur les travaux des collègues

I. La guerre d'Algérie est une sale guerre qui divise

A. la violence bouleverse les populations en Algérie

B. La société en métropole se divise

C. La France renie ses principes

II. Les acteurs ont des mémoires très différentes

A. Les Pieds Noirs se sentent trahis

B. Les harkis sont les oubliés de l'histoire

C. Certains restent nostalgiques de l'Algérie française

Thème 2: Histoire et mémoires

B. Mémoires de la guerre d'Algérie

Pourquoi est-il difficile de réconcilier les mémoires de la guerre d'Algérie ?

L'escalade de la violence

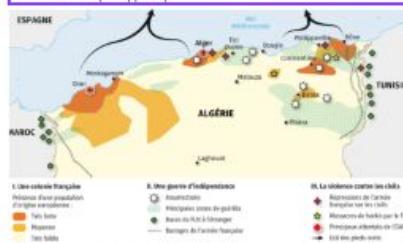
A partir de 1955 les positions se radicalisent et le conflit devient de plus en plus violent. L'armée française fait appel aux appétits à partir de 1954. Le FLN met en œuvre une politique de terreur qui déstabilise l'armée et conduit à des pratiques de plus en plus violentes et contraires au droit de la guerre.



PHILIPPEVILLE et sa région ont vécu des heures horribles. Les partisans ont rétabli le statut...
En août 1956, les indépendantistes du FLN déclenchent une série d'attaques contre des clowns et des musulmans accusés de collaboration dans le constantinois. En représailles, l'armée et les clowns français déclenchent des massacres dans les populations musulmanes. Au total, selon Benjamin Stora, 171 Européens civils ont été tués, et près de 10 000 musulmans

Une guerre asymétrique et multiforme

Face à la guérilla de l'ALN (armée du FLN), l'armée recrute des Algériens (les « harkis ») et mobilise les jeunes Français effectuant leur service militaire (les appétits).



La violence en héritage ?

Le 3 juillet 1962, le général de Gaulle reconnaît officiellement l'indépendance de l'Algérie. Ces accords historiques marquent officiellement un terme à huit ans d'affrontements entre près de 130 000 moudjahidines (combattants indépendantistes) et une armée française qui compta jusqu'à 400 000 hommes sur le territoire algérien. Toutefois, « l'Algérie plonge dans une période de violence extrême », explique l'historienne Sylvie Thénault. Elle souligne notamment le massacre des harkis, les violences commises par l'OAS (Organisation armée secrète) et par les groupes armés algériens. Une lutte de pouvoir éclate aussi entre les chefs du FLN, opposant le GPRAL, présidé par Ben Khedda, et le bureau politique, dirigé par Ben Bella.



Les attentats du Milk Bar et de la Cafeteria 1956
Le Milk Bar est un glacier réputé et fréquenté par des enfants revenant de la plage. Le vendredi 30 septembre 1956 est le dernier jour des vacances scolaires, il y a beaucoup de monde, des jeunes gens et des familles avec leurs enfants. L'explosion a lieu à 18 h 35. Trois jeunes femmes sont tuées, 60 personnes sont blessées dont de nombreux enfants. Douze personnes doivent être amputées. Les bombes ont été posées par deux femmes du FLN : Djamilia Bouhired et Zohra Drif

La difficile mission de gagner les coeurs
« On avait une mission, pacifier l'Algérie, non pas par la paix des cimetières, mais pas par la paix du cœur. Nous, jeunes soldats, ainsi que nos cadres, on l'avait compris. Qu'il y ait eu des bavures, c'est incontestable, mais l'esprit qui régnait, c'était la pacification par la conquête des coeurs. ... On dit que l'armée française faisait régner la terreur là-bas. Je crois que ce n'était pas vrai. On avait une mission humanitaire qu'on a essayé d'appliquer. On était pas préparés à cela, mais le cœur y était. On était vraiment dépourvu de tout sentiment raciste, de tout sentiment de haine. Ce qui n'empêche pas que, quand on attrapait un soldat, on lui laisse son compte joyeusement, un type qui avait massacré, torturé, mutilé, il n'avait pas à compter sur notre pitié... » Jean-Marie Berger, interview 473, par Agnès Mascaras.



« La guerre d'Algérie a si profondément déchiré la communauté nationale qui n'a pas été possible de reconstituer une mémoire nationale consensuelle. En effet, la mémoire collective de cette guerre est éclaté entre, au moins, trois tendances divergentes: les partisans de l'Algérie française, ceux de l'indépendance de l'Algérie, et la majorité silencieuse de ceux qui ont évolué de la première à la deuxième position (à l'instar du général de Gaulle) tout en restant troublés par des sentiments confus et contradictoires. L'intégration de plusieurs populations venues d'Algérie dans des conditions très différentes (rapatriés européens, harkis, immigrés et enfants d'immigrés algériens) renforce encore ces divergences. C'est pourquoi la guerre d'Algérie est longtemps restée une guerre sans nom (le mot guerre étant remplacé dans son cas par « opération de maintien de l'ordre »), sans signification consensuelle et sans commémoration officielle. »

Guy Pervillé, *L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie*, Historiens et Géographes, 2012.

Thème 2: Histoire et mémoires

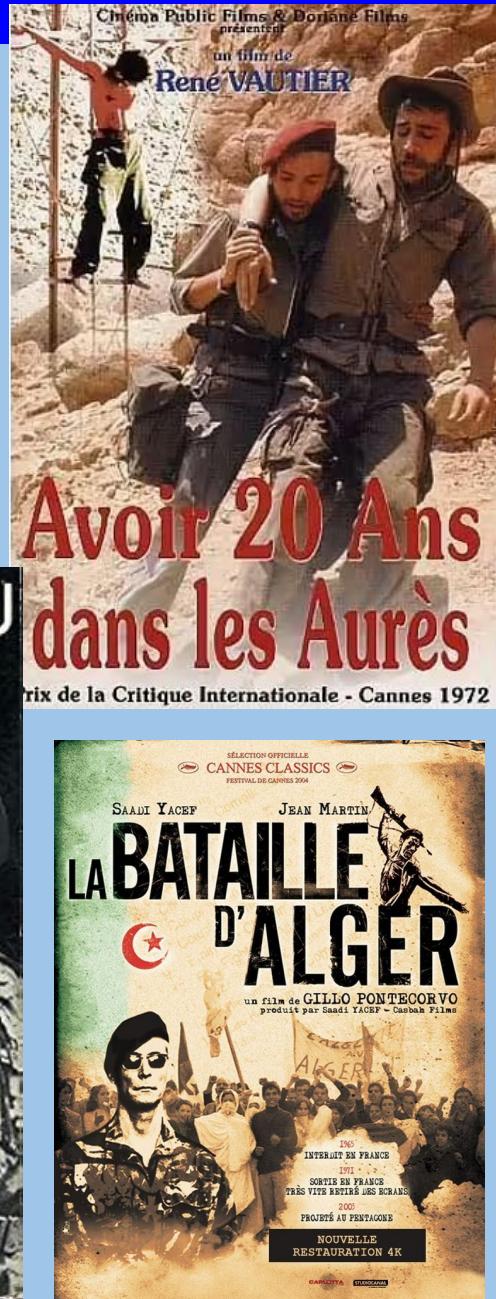
C. Un lent travail de réconciliation

Le temps de l'amnésie



Une famille fête l'indépendance de l'Algérie dans le bidonville de Nanterre, 5 juillet 1962, photographie de Monique Hervo,

Plon, Paris 1971



Thème 2: Histoire et mémoires

C. Un lent travail de réconciliation

Le temps des historiens

Benjamin Stora

La gangrène et l'oubli

La mémoire
de la guerre d'Algérie



La Découverte/essais

1991

C. Un lent travail de réconciliation

CLAIRE MAUSS-COPEAUX

Appelés en Algérie

La parole confisquée



HACHETTE
LIVRE

1999

Raphaëlle Branche
**La torture et l'armée
pendant la guerre
d'Algérie**

1954-1962

folio^{histoire}



2001

Le temps de la reconnaissance et de la réconciliation



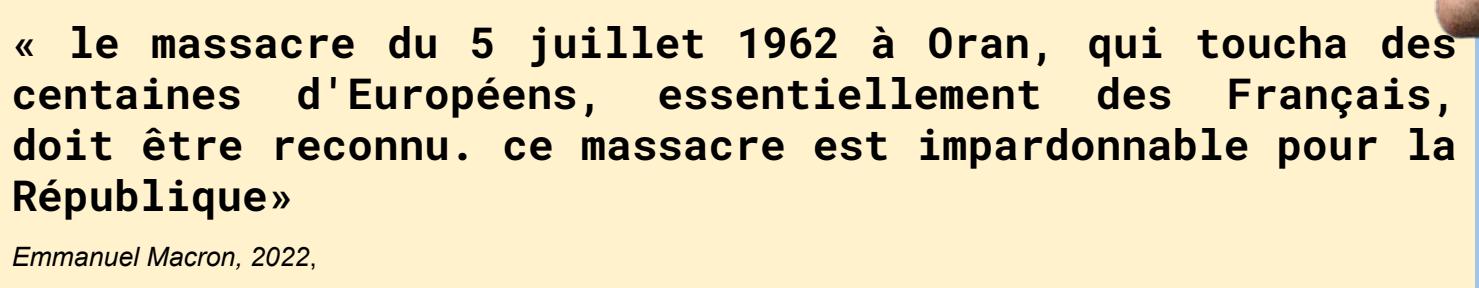
« Je reconnais les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis, les massacres de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France »

François Hollande, 2016,



« les crimes commis cette nuit-là sous l'autorité de Maurice Papon sont inexcusables pour la République. La répression fut brutale, violente, sanglante. Près de 12 000 Algériens furent arrêtés [...] Outre de nombreux blessés, plusieurs dizaines furent tués, leurs corps jetés dans la Seine »

Emmanuel Macron, 2021, Massacre du 17 octobre 1961



« le massacre du 5 juillet 1962 à Oran, qui toucha des centaines d'Européens, essentiellement des Français, doit être reconnu. ce massacre est impardonnable pour la République»

Emmanuel Macron, 2022,

Thème 2: Histoire et mémoires

C. Un lent travail de réconciliation

3 Les différents rythmes de la mémoire de la guerre d'Algérie

Les mémoires de la guerre d'Algérie en France

1962-années 1980 : une guerre d'Algérie inégalement présente dans la production culturelle (littérature, films...)

1962-1968 : lois d'amnistie en faveur des combattants de la guerre

La bataille d'Alger, de Gillo Pontecorvo, 1970.
Avoir vingt ans dans les Aurès, de René Vautier, 1972.
(Films primés et très critiques envers la violence de la guerre d'Algérie dans l'armée).

Années 1980-années 2000 : le temps des controverses historiques

1983 : entrée de la guerre d'Algérie dans les programmes scolaires

La Gangrène et l'oubli, de Benjamin Stora, 1991.
(Premier grand livre d'un historien sur la mémoire de la guerre d'Algérie).

1999 : reconnaissance du terme de « guerre d'Algérie » à la place de « opérations de maintien de l'ordre »

Depuis les années 2000 : une reconnaissance mémorielle de l'État français

La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, de Raphaëlle Branche, 2001.

2002-2003 : lois mémoriales concernant les soldats engagés et les Harkis.

Charonne, 8 février 1962, d'Alain Dewerpe, 2006.

2012 : commémoration nationale en hommage à toutes les victimes de la guerre

Algérie 1962 : une histoire populaire, de Malika Rahal, 2022.

Les ratonnades d'Alger, de Sylvie Thénault, 2022.
(Des ouvrages d'historiens qui jettent un nouveau regard sur la guerre d'Algérie et ses violences).

Les mémoires de la guerre d'Algérie en Algérie

1^{er} novembre 1954 : « Toussaint Rouge », début de la guerre d'Algérie.

5 juillet 1962 : indépendance de l'Algérie.
Exode des Pieds-noirs et des Harkis vers la France.

1962-milieu des années 1970 : une célébration de l'indépendance

Peuple en marche, de Ahmed Rachedi, 1963.
Une si jeune paix, de Jacques Charby, 1965.
Décembre, de Hamina, de Mohammed Lakhdar-Hamina, 1973.
(Films qui célèbrent les combattants de l'indépendance algérienne).

Avril 1975 : première visite d'un président français, Valéry Giscard d'Estaing, en Algérie.

1991-1993 :

manifestations d'enfants de Harkis en France.

1992-2002 :

« décennie noire », guerre civile en Algérie.

Du milieu des années 1970 aux années 2000 : entre glorification de la guerre et confiscation de la mémoire par le FLN

Aux origines du FLN. Le populisme révolutionnaire en Algérie, de Mohammed Harbi, 1975.
Le FLN, mirage et réalité, de Mohammed Harbi, 1980.
Histoire du nationalisme algérien, de Mahfoud Kaddache, 1980.
(Trois ouvrages critiques sur la confiscation de la mémoire par le FLN).
Amar Laskri, Les Portes du Silence, 1987
(Un film soulignant l'héroïsme des combattants algériens).

Depuis les années 2000 : repenser la guerre d'Algérie

Ce que le jour doit à la nuit, de Yasmina Khadra, 2008.
(Un roman situé en Algérie entre 1930 et 1962).

Loubia Hamra, de Narimane Mari, 2013.
(Un documentaire qui retrace la guerre d'Algérie vécue par des enfants d'Alger en 2013).

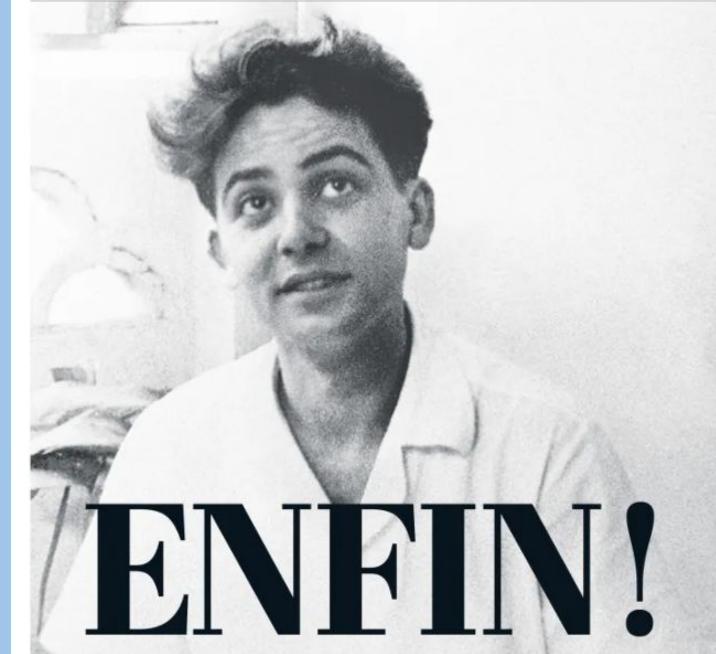
Lettre d'historiens algériens au gouvernement pour le libre accès aux archives algériennes sur la guerre d'Algérie, 2021.

- les productions culturelles
- les travaux d'historien
- la reconnaissance de l'État

MAURICE AUDIN, LE CRIME D'ÉTAT RECONNU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

L'Humanité



2018

Thème 2: Histoire et mémoires

Introduction: Histoire et mémoires, histoire et justice

- I. Les notions d'histoire, de mémoire
- II. Caractériser les crimes de grande échelle
- III. Histoire, mémoire et justice

Axe 1: Histoire et mémoires des conflits

- I. Un débat historique: les origines de la 1ere GM
- II. Mémoires et histoire d'un conflit: la guerre d'Algérie
- III. Histoire et mémoires des conflits

Axe 2: Histoire, mémoire et justice

- I. Des crimes hors du commun
- II. Des tribunaux d'exception pour des crimes d'exception
- III. Justice, histoire et mémoires après les crimes de masse

Objet conclusif: Le génocide des Juifs et Tsiganes

- I. Juger les crimes nazis après Nuremberg
- II. Lieux de mémoire des génocides des Juifs et Tsiganes
- III. Le génocide à travers la culture

Thème 2: Histoire et mémoires

III. Histoire et mémoires des conflits

III. Histoire et mémoires des conflits

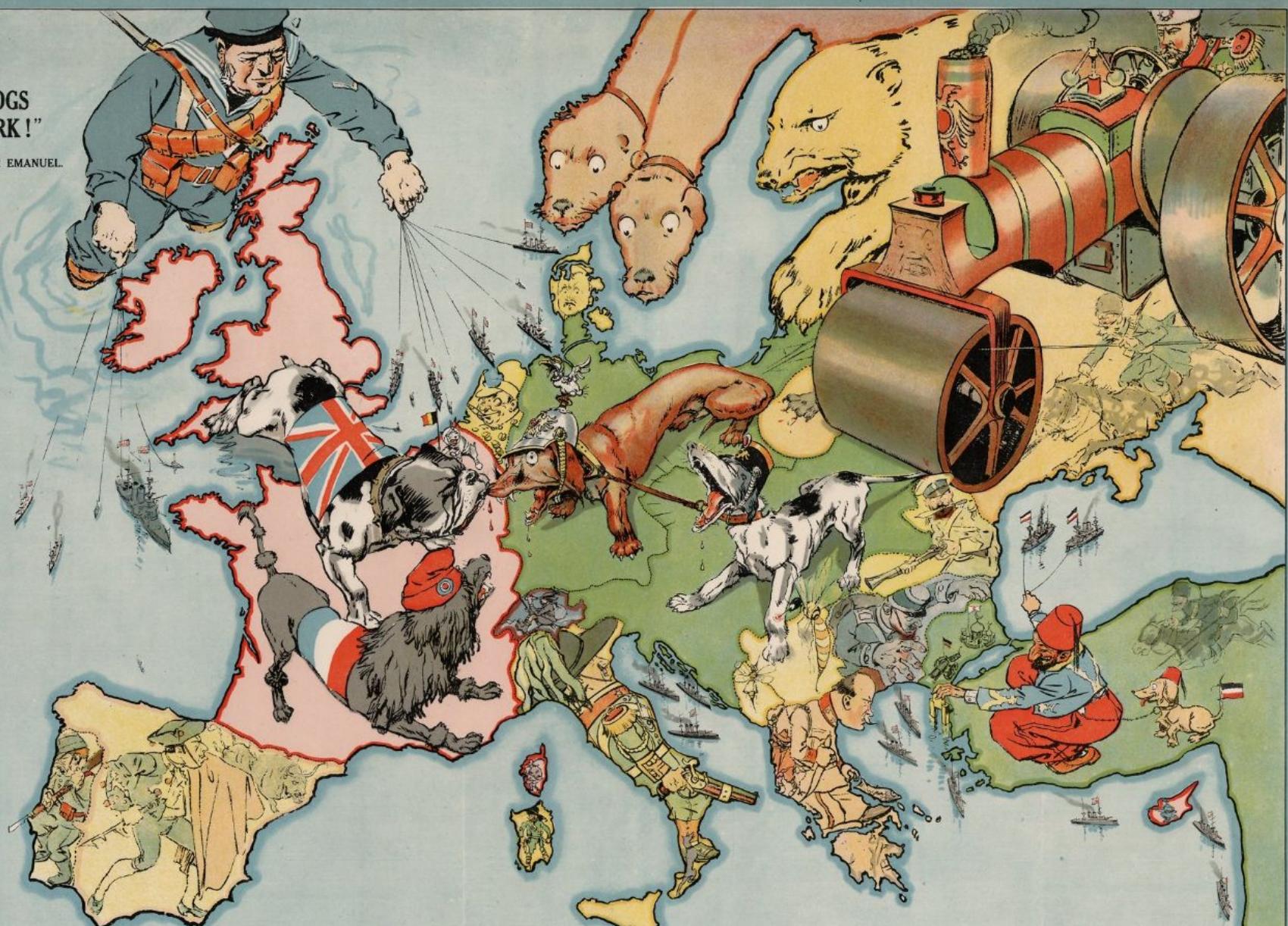
- A. Au cours du conflit, une histoire manipulée
- B. La construction de l'histoire sur des mémoires divisées
- C. Le temps de la vérité et de l'apaisement

Thème 2: Histoire et mémoires

A. Au cours du conflit, une histoire manipulée

"HARK!
HARK!
THE DOGS
DO BARK!"

WITH NOTE
BY WALTER EMANUEL.



Hark! Hark! The Dogs Do Bark! his poster was originally produced in Britain, but was copied and reproduced in Germany as an example of British propaganda

Thème 2: Histoire et mémoires

A. Au cours du conflit, une histoire manipulée

Le Petit Journal

ADMINISTRATION
61, RUE LAFAYETTE, 61

5 CENT.

SUPPLEMENT ILLUSTRE

5 CENT.

ABONNEMENTS

Les manuscrits ne sont pas rendus
On s'abonne sans frais
dans tous les bureaux de poste

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 1914

MIX 2008 UN AN
SEINE et SEINE-ET-OISE..... 2 fr. 3 fr. 60
DÉPARTEMENTS..... 2 fr. 6 fr. *
étrANGER 2 50 5 fr. *

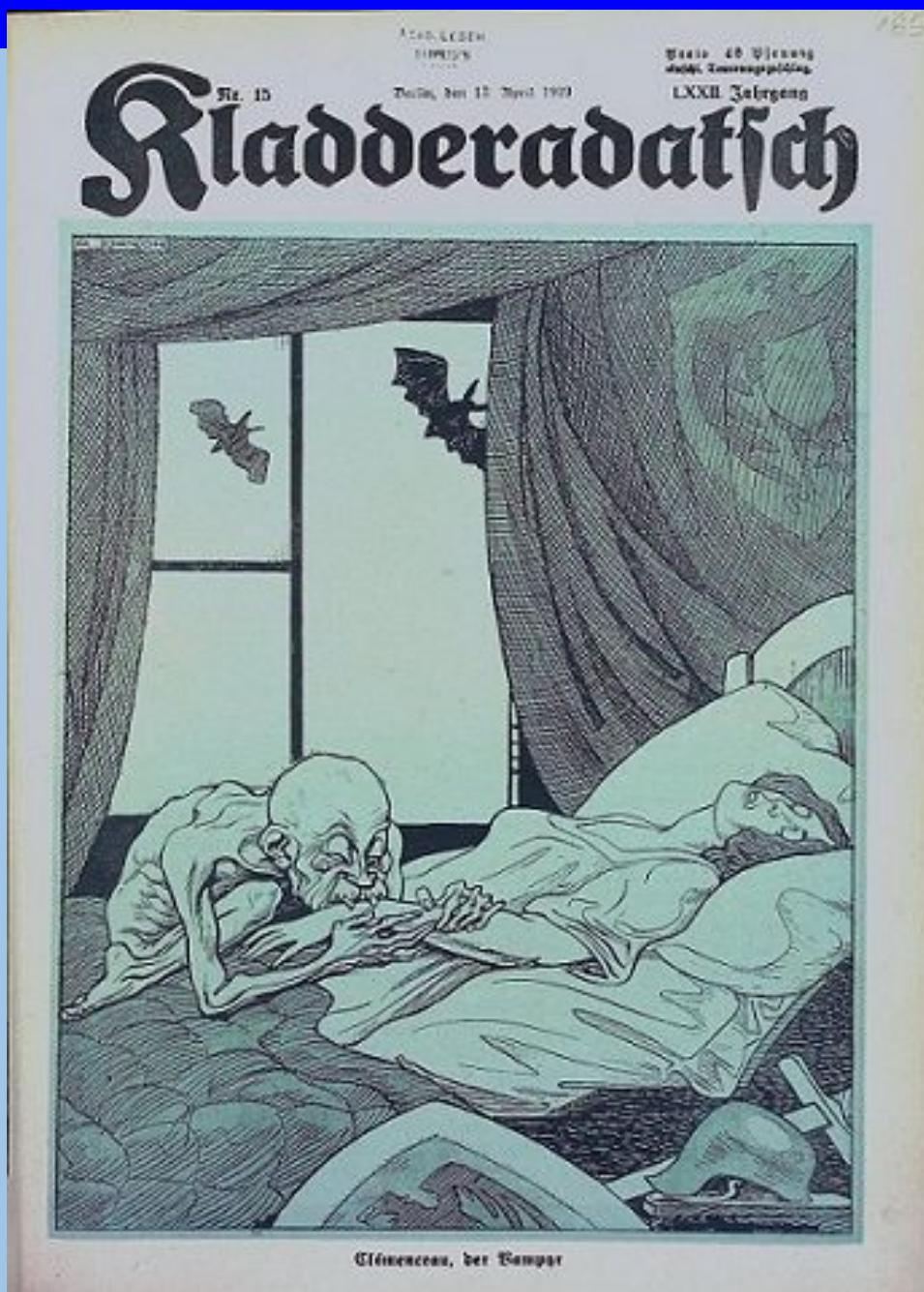


nal. Supplément du dimanche, 20 septembre 1914

SUS AU MONSTRE !

Thème 2: Histoire et mémoires

B. La construction de l'histoire sur des mémoires divisées



« Clémenceau le vampire »

Une de l'hebdomadaire satirique allemand Kladderatatsch (approximativement en français : patatas), 13 avril 1919, soit deux mois et demi avant la signature du traité de Versailles, le 28 juin 1919.

Thème 2: Histoire et mémoires

C. Le temps de la vérité et de l'apaisement



Nécropole nationale de Douaumont 29 mai 2016. La Chancelière fédérale d'Allemagne Angela MERKEL et le président de la République François HOLLANDE